



Contact : Département du Val-de-Marne

Porteur du projet : Jacques Perreux, Vice-Président du Conseil Général, chargé de l'eau, de l'assainissement et du développement durable

Tel : 01.43.99.71.13

Titre : Une démarche globale d'Agenda 21 avec deux applications remarquables :

- la charte des collégiens pour une nouvelle culture de l'eau
- la grille d'analyse de tous les projets départementaux au regard du développement durable

Introduction

Le Département du Val-de-Marne compte 1 227 250 habitants. Pendant près de deux ans, le Conseil général a mobilisé plus de 4000 personnes. C'est à notre connaissance l'un des exemples les plus réussis de participation effective de la population à la conception d'un plan d'actions. L'Agenda 21 du Département a été adopté en 2003 pour une période de 3 ans. Pour suivre et évaluer les engagements pris, un observatoire a été créé en 2005.

1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :

Huit orientations déclinées en 126 engagements ont été retenues pour cet Agenda 21 : - la gouvernance départementale fondée sur la participation - les déplacements - l'emploi - le logement - la solidarité - l'éducation - l'épanouissement - l'amélioration et la valorisation de l'environnement et du cadre de vie. A travers ces orientations, le Département a adopté une démarche transversale et systémique du développement durable. Il s'est toutefois choisi un terrain d'excellence où il veut être département pilote : la gestion des ressources en eau et l'assainissement.

Evaluation	1	2	3	4
-------------------	----------	----------	----------	----------

2/La gouvernance :

Contrairement à encore trop d'Agenda 21 locaux, le Val-de-Marne témoigne d'une véritable culture de la démocratie participative. Le plan d'actions reflète bien les attentes des citoyens, des associations, des élus et des partenaires publics et privés du départements :

- 14500 réponses au questionnaire sur l'Agenda 21 publiées dans *Connaissance du Val-de-Marne* et dans *Le Parisien*
- 4500 collégiens mobilisés autour de la Charte des collégiens pour une nouvelle culture de l'eau, de la phase d'élaboration à la signature.
- 4000 personnes (habitants et agents départementaux) mobilisés pour « Ma parole contre l'exclusion » à l'occasion de 11 rencontres avec le Président portant sur le projet départemental.
- 3000 participants aux 8 réunions publiques tenues entre le 25 novembre 2002 et le 28 janvier 2003.
- 2000 personnes contactées pour une enquête audiovisuelle.

Ces 8 mois de concertation ont abouti à la formulation de 800 propositions.

La réussite de cette première expérience de concertation incite les élus du département à poursuivre ce rapport de proximité, avec :

- La création d'un observatoire des engagements qui a pour objectif de contrôler, analyser et évaluer la mise en œuvre des 126 engagements et les enrichir si besoin de propositions complémentaires.
- La création d'un Conseil départemental de la jeunesse (Forum des jeunes) le 4 avril 2005 qui devra permettre la co-construction de la politique en direction des jeunes.

Appliqué au domaine de l'eau et de l'assainissement, cette démarche a produit des résultats très concrets avec notamment l'élaboration d'une « Charte des collégiens pour une nouvelle culture de l'eau » qui a été adoptée le 21 avril 2005 lors du congrès des collégiens.

Par ailleurs, le département du Val-de-Marne a conçu une grille d'analyse des projets départementaux au regard du développement durable sur la base d'une méthodologie de suivi et d'évaluation. Conçue à l'origine par la DSEA¹ pour évaluer les projets d'assainissement, elle est aujourd'hui transférable à tous les projets. Les indicateurs retenus sont également un bon outil de sensibilisation. Cette grille est sous forme de 2 classeurs qui seront diffusés lors du jury.

Evaluation	1	2	3	4
-------------------	----------	----------	----------	----------

3/ La mobilisation des acteurs et des partenaires :

Le dossier met essentiellement l'accent sur la gouvernance départementale et le poids accordé à la participation des habitants.

Il faut tout de même souligner le partenariat important avec l'Education Nationale qui a accepté d'intégrer la réflexion sur la charte de l'eau dans ses programmes.

Evaluation	1	2	3	4
-------------------	----------	----------	----------	----------

4/ Le caractère novateur de la démarche :

Dans un contexte où l'éducation au développement durable prend en France toute sa dimension, l'initiative d'un Conseil général des collégiens est à valoriser. Le travail extrêmement précis pour l'évaluation de l'Agenda 21 est aussi à souligner (la grille a fait l'objet d'une présentation à tout le personnel).

Evaluation	1	2	3	4
-------------------	----------	----------	----------	----------

5/ Les acquis effectifs :

47 engagements ont été réalisés, 67 le seront avant la fin de cet exercice. On peut ainsi noter :

- la création d'une plate-forme d'accueil téléphonique pour mieux informer, orienter, et écouter les Val-de-Marnais. Cette plate-forme a été analysée au regard du développement durable grâce à la grille,
- la création d'un centre de ressources et d'encouragement à l'initiative citoyenne et associative,
- l'ensemble des collèges en phase de construction ou de réhabilitation suivent la démarche HQE (7 collèges, et un centre départemental de documentation pédagogique),
- l'opération d'aménagement de la ZAC Pompadour dans une démarche de qualité environnementale,
- la prise en charge de la carte de transports (à 50 %) de 62% d'étudiants Val-de-Marnais,
- le soutien aux pratiques sportives des personnes handicapées,
- l'élaboration d'un dispositif de soutien à la création et au développement de jeunes entreprises.

Evaluation	1	2	3	4
-------------------	----------	----------	----------	----------

Commentaires :

¹ Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement